

VILLE DE MONTBARD

B.P. 90

21506 MONTBARD CEDEX

DECISION DU MAIRE N° 2026_74

Objet : Création de tarifs pour la boutique du Musée Buffon,

LE MAIRE DE LA VILLE DE MONTBARD,

VU l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2026.52 en date du 2 avril 2026 l'autorisant à fixer, dans les limites d'un montant de 2500 € par droit unitaire, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire, sur les voies et autres lieux publics et d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune, qui n'ont pas un caractère fiscal :

DECIDE

Article 1 : création de tarifs pour la boutique du musée, à compter du 12 août 2026, fixé comme suit :

- Anatomicum à 25€
- Mon château fort à déplier à 9,95€